



Données au 30 juin 2010

Valeur liquidative : 2 749,18 euros

Actif net : 22,0 millions d'euros

Caractéristiques

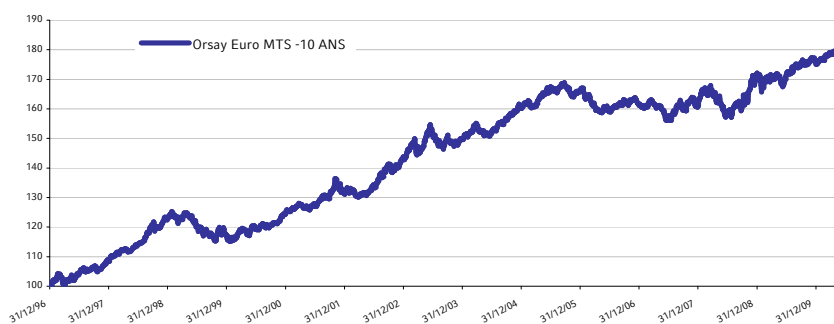
SOCIÉTÉ DE GESTION : Orsay Asset Management
 DÉPOSITAIRE : Banque d'Orsay
 CONSERVATEUR PRINCIPAL : Banque d'Orsay
 CODE ISIN : FR0007007398
 FORME JURIDIQUE : FCP de droit français
 CLASSIFICATION : Obligations et autres TCN libellés en euros
 DATE DE CREATION : 31/12/1996
 VALORISATION : Quotidienne
 DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDEE : 12 mois
 AFFECTATION DES RESULTATS : Capitalisation
 CONDITIONS DE SOUSCRIPTION : avant 11 h sur VL J
 REGLEMENT : J+1
 MIINIMUM DE SOUSCRIPTION : 1 part
 COMMISSION DE SOUSCRIPTION : 1.50 %
 COMMISSION DE RACHAT : 0%
 FRAIS DE GESTION REELS : 0,50 %
 COMMISSAIRE AUX COMPTES : Jean-François Sibiril

Analyse de la performance

Indice : EuroMTS 7-10 ans

	Fonds	Indice	Ecart
Performance flat sur le mois	-0,74%	-1,29%	55
Performance flat depuis le début de l'année	2,99%	1,79%	120
Performance flat sur 1 an glissant	5,11%	4,85%	26

Evolution de la valeur liquidative



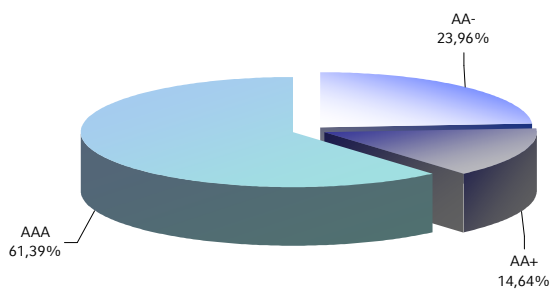
Indicateurs de marché (52 semaines)

	Fonds	Indice
Volatilité	2,59%	
Sensibilité taux	6,75%	6,78%

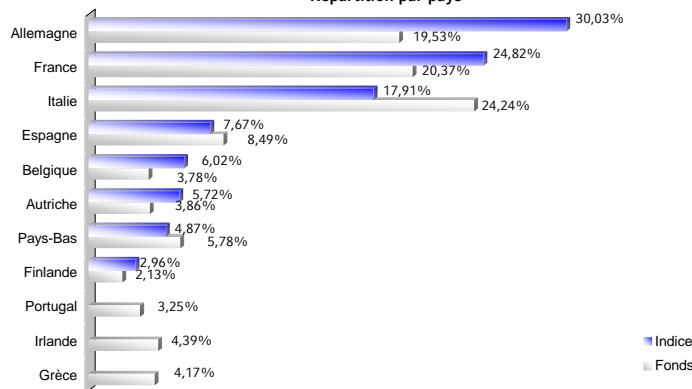
Commentaire de gestion

Les obligations allemandes à maturités longues ont de nouveau bénéficié d'un contexte peu porteur sur les actifs à risques. Ainsi le taux 10 ans est passé de 2.66% à 2.58% avec un plus bas historique à 2.51% le 08/06. Les spreads souverains sont globalement restés stables mais à des niveaux élevés, à part la Grèce qui a continué de s'écarter. Le fonds reste toujours à l'écart de pays comme la Grèce, le Portugal ou L'Irlande. Nous gardons une surpondération sur l'Allemagne et la France, avec une sensibilité taux légèrement inférieure à celle de l'indice de référence.

Répartition de la part investie en obligations : 71.40%



Répartition par pays



Politique de gestion

L'objectif d'Orsay Euro MTS 7-10 ans est d'obtenir une performance égale ou supérieure à la performance moyenne des emprunts d'Etat ou garantis par un Etat de la zone euro dont la durée de vie résiduelle est comprise entre 7 et 10 ans. La stratégie d'investissement vise à sélectionner des titres de maturité proche de celle de l'indice EuroMTS 7-10 ans, elle est conditionnée par l'évolution des marchés obligataires européens et par les mouvements de la courbe de taux d'intérêts de la zone euro. Le FCP n'a pas une gestion indicielle et il n'a pas vocation à répliquer l'EuroMTS 7-10 ans, toutefois le porteur pourra, à titre d'information se référer à cet indice.

La performance passée ne préjuge pas de la performance future ; ce document commercial, qui ne constitue pas une offre de souscription, est délivré à titre informatif et ne saurait se substituer au prospectus et aux documents périodiques qui servent de support à toute décision d'investissement. Nous avons apporté le plus grand soin à la rédaction de ce document. Cependant, une erreur ou une omission peut s'y être glissée.